

Les incendies de juillet 2026 en forêt de Fontainebleau : les faits

Fiche **QUESTIONS SUR...** n° 02.05.Q15

septembre 2026

Gérard TENDRON, membre de l'Académie d'Agriculture de France

Mots clés : DFCI, SDIS, réchauffement climatique, dépérissement

Les incendies qui ont parcouru plus de 2 000 hectares dans le massif de Fontainebleau, en juillet 2026, sont les plus importants jamais enregistrés localement, et ont nécessité la mobilisation de moyens très importants pour fixer le feu, puis noyer les nombreuses reprises.

Ils ont suscité un émoi considérable dans le pays, car ils ont été les premiers d'une longue série dans toute la France et en Europe, mais aussi parce que le massif de Fontainebleau – dont le classement au patrimoine mondial de l'Unesco est en cours d'étude – est mondialement connu pour sa biodiversité exceptionnelle et la variété de ses paysages, due notamment à ses platières et ses chaos rocheux qui engendrent plus de 15 millions de visites par an (dont un million de varappeurs venant du monde entier) et en font la forêt la plus fréquentée de France.

Cette fiche s'attache à décrire les faits et les causes. Une seconde fiche, 02.05.Q16, propose d'en tirer les enseignements et de réfléchir à une sylviculture pour demain, afin d'éviter que de tels incendies se reproduisent avec une telle ampleur.

D'une manière plus large, les questions ne manqueront pas d'être multiples, tant les passions se déchaînent rapidement au sujet de ce massif emblématique qui intéresse plusieurs ministères (Agriculture, Environnement, Intérieur, notamment), les élus et les très nombreuses associations qui défendent leur point de vue. Les comités de suivi déjà en place (*Commission des sites, Natura 2000, Réserve de biosphère, Forêt d'exception, Patrimoine mondial...*) vont s'en saisir rapidement. L'administration et l'ONF auront la lourde tâche d'aider à trouver des orientations aussi consensuelles que possible.

Les incendies en forêt de Fontainebleau, dans le passé

Les sols sableux et très perméables de ce massif forestier de 22 000 hectares ne retiennent pas l'eau, et dans les secteurs de platières et de chaos rocheux, domaine des landes à bouleau et à callune, des incendies périodiques ont marqué l'histoire de la forêt, souvent liés aux activités des carriers, bûcherons, bergers, dont beaucoup vivaient en forêt et faisaient donc du feu. En septembre 1726, les gorges de Franchard et celles d'Apremont furent dévastées par un feu qui brûla pendant huit jours.

Au XIX^e siècle, l'introduction du pin sylvestre aggrava les risques, accentués par la traversée du massif par les trains Paris-Lyon-Marseille dont les escarbilles des locomotives à vapeur mettaient facilement le feu. Le développement de l'automobile, après la Seconde Guerre mondiale, s'est traduit par un afflux de visiteurs citadins sur toutes les allées forestières alors ouvertes à la circulation automobile. Fumeurs, amateurs de camping et de pique-nique, ils ont été à l'origine de très nombreux incendies dont certains ont été catastrophiques (en 1976, année de grande sécheresse, 165 feux avaient parcouru au total 80 hectares). Le plus important, en 1955, a ravagé une nouvelle fois les gorges d'Apremont sur 450 hectares. La mobilisation de la troupe, des forestiers, des sapeurs pompiers armés de branchages et de rares pompes à eau, permettaient d'arrêter les feux naissants qui ne parcouraient que quelques hectares, mais l'absence de moyens de communication et de transport ne permettait pas de juguler les grands feux attisés par un vent violent.



(photo Pacal Crapet)

À partir du milieu des années 1970, l'ONF a adopté plusieurs mesures qui ont contribué à diminuer les risques et à lutter plus efficacement contre les incendies :

- La fermeture progressive des 800 kilomètres d'allées cavalières (3,50 m de large) ouvertes aux XVII^e et XVIII^e siècles afin de faciliter l'exercice de la chasse à courre.
- L'interdiction toute l'année du camping et du feu en forêt.
- La création de nouvelles routes empierrées, dans des secteurs de rochers jusqu'alors inaccessibles aux camions.
- La mise en place d'un service DFCI propre à l'ONF. Pendant les périodes de risque, estimées à partir des relevés d'une station météorologique, un ingénieur d'astreinte, des techniciens et des ouvriers forestiers assuraient la surveillance du massif depuis les plateformes sur six pylônes de guet installés sur des points hauts. Munis de jumelles et de radios, ils prévenaient le PC DFCI¹ de la Faisanderie dès qu'une fumée apparaissait. Lorsque trois guetteurs différents indiquaient la direction du feu, par triangulation on avait l'emplacement exact de son départ. Les camions DFCI de l'ONF (financés par le FFN²) étaient aussitôt envoyés sur le feu, et les personnels maîtrisaient très vite les feux naissants. À défaut, ils faisaient appel au SDIS de Fontainebleau.

Au début des années 2000, l'ONF, contraint par des questions budgétaires, a abandonné cette mission, prise en charge par le SDIS³ 77. Le guet dans les pylônes a été supprimé, au motif que les promeneurs munis de téléphones portables pouvaient prévenir les pompiers. Le transfert de cette mission a accru les moyens d'intervention sur le terrain, et tout spécialement avec des camions gros porteurs d'eau et des moyens aériens, mais probablement augmenté les délais d'intervention, les pompiers étant très sollicités hors forêt par différentes missions. Plus récemment ont été installées – facilement accessibles, au cœur du massif – trois réserves d'eau de 30 000 litres pour faciliter le réapprovisionnement en eau des camions.

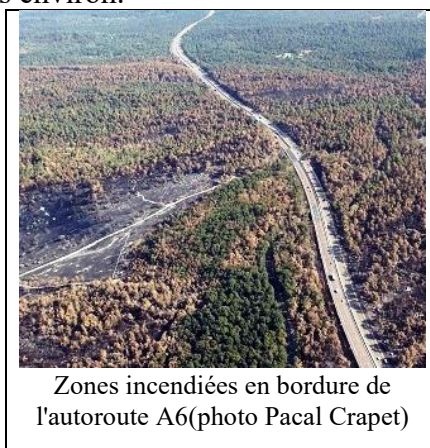
Enfin, sous l'autorité du préfet, ont été organisés des exercices de lutte contre les incendies, mobilisant pompiers, gendarmes, forestiers avec des moyens terrestres et aériens de grande ampleur, utile préparation à la coordination des opérations d'extinction des feux de juillet 2026.

Les incendies de juillet 2026

Le déroulements des incendies

Le 9 juillet, un premier incendie se déclare dans les gorges d'Apremont, que les pompiers circonscrivent rapidement, avec quelques reprises ultérieures. Le feu a parcouru 9 hectares environ.

Le 11 juillet, à 16h30, un départ de feu est signalé en bordure de l'autoroute A6, sur la commune de Noisy-sur-École. L'autoroute sera fermée pendant trois jours sur une vingtaine de kilomètres. Le feu se propage rapidement de part et d'autre de l'autoroute, en forêt des Trois-Pignons à l'ouest, en forêt de Fontainebleau à l'est, les premières informations faisant état d'une dizaine de départs de feu sur un linéaire de 1 000 mètres, ce qui laisse à penser à un incendie volontaire. Cette hypothèse sera plus ou moins abandonnée (l'enquête est en cours), relayée par une deuxième piste, confirmée : des étincelles d'une disqureuse utilisée pour des travaux de réparation de glissières de l'autoroute A6 auraient mis le feu à la végétation à proximité et à la forêt. Deux ouvriers ont été mis en examen et mis sous contrôle judiciaire, le gérant de la société étant placé sous le statut de témoin assisté. Le feu, attisé par des vents tournants, prend rapidement de l'ampleur : 300 hectares détruits le premier soir, 1 400 en une semaine, et le feu a menacé les villages de Noisy, le Vaudoué et Achères-la forêt jouxtant la forêt. Une centaine de personnes ont été évacuées et, le lendemain, 150 chevaux, appartenant à différents clubs hippiques riverains, ont été transférés sur le stade équestre du *Grand Parquet* à Fontainebleau.



Zones incendiées en bordure de l'autoroute A6(photo Pacal Crapet)

¹ Défense de la forêt contre l'incendie

² Fonds forestier national

³ Service départemental d'incendie et de secours

Le 13 juillet, un nouvel incendie se déclare à 1 500 mètres de l'agglomération de Fontainebleau, à la Faisanderie. Il va rapidement se propager vers le sud et l'ouest, parcourant plus de 600 hectares dans les secteurs de rochers peuplés principalement de pins sylvestres, le feu étant fixé en limite de la *route Ronde*.

Deux hommes de 18 ans – un pompier volontaire et un étudiant en droit – soupçonnés d'avoir mis le feu à la Faisanderie et à Arbonne, ont été placés en détention provisoire.

Les 150 chevaux réfugiés sur le stade équestre du *Grand Parquet* ont dû être déplacés en urgence dans différents centres équestres de la région.

300 sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne ont été mobilisés, bientôt renforcés par des pompiers venant de 25 départements ; au total, 800 pompiers vont se relayer pendant une dizaine de jours avant que le feu ne soit fixé. Quatre *Canadairs*, deux *Dash* et trois hélicoptères bombardiers d'eau vont se relayer sans relâche, les premiers se réapprovisionnant dans la Seine, les hélicoptères dans le canal du château. Un détachement de militaires d'un régiment du Génie est venu prêter main-forte pour ouvrir des pistes dans le massif des Trois-Pignons dans des secteurs non accessibles aux camions. La gendarmerie locale et la police, des renforts de la gendarmerie mobile, des militaires de la sécurité civile ont été mobilisés pour sécuriser les routes, faire procéder aux évacuations, permettre aux pompiers d'accéder facilement aux lieux d'intervention. L'ONF a joué un rôle important dans le guidage sur le terrain des pompiers, dont beaucoup ne connaissaient pas le massif. Les agriculteurs locaux ont amené sur place des tonnes à eau pour réapprovisionner les véhicules DFCI. Les élus, la *Croix rouge* et les populations locales ont fait preuve de solidarité. Aucune victime humaine, aucun blessé grave, ni aucune maison détruite ne sont à déplorer.

Pendant une quinzaine de jours, de nombreuses reprises de feu dans les cantons initialement parcourus ont dû être noyées, le feu couvant en profondeur dans un humus épais et un sol déshydraté en profondeur par l'absence de pluie pendant plus de deux mois et une canicule marquée pendant une dizaine de jours. Les feux ont été fixés vers le 16 juillet.

Au total, le feu aura parcouru plus de 2 000 hectares : 1 200 hectares dans la forêt des Trois Pignons (23 % ayant fortement brûlé), 800 hectares dans la forêt de Fontainebleau, dont 600 hectares en limite de ville dans le secteur de la Faisanderie (14 % ayant fortement brûlé), et 200 hectares dans le sud-ouest de la forêt proche de l'autoroute A6.

Le volume de bois impacté par le feu est estimé à ce jour à 180 000 m³, et de nombreuses routes forestières ont été détériorées par le passage répété des engins de lutte contre l'incendie.



Contraste entre une zone incendiée et une zone épargnée (photo Pascal Crapet)

Des faits qui ont pu conduire à la catastrophe

L'origine humaine de ces deux incendies ne fait guère de doute.

S'il paraît bien difficile de réduire les incendies allumés par malveillance ou attrait du spectacle – d'autant que les peines prononcées sont généralement assorties de sursis – une réflexion sera à conduire afin de limiter ou d'interdire les travaux à proximité des forêts en période de grande sécheresse.

Des particularités structurelles ont cependant contribué au développement de la catastrophe :

- Le réchauffement climatique a des incidences majeures sur les trois forêts domaniales qui constituent le massif de Fontainebleau (Fontainebleau 17 000 hectares, Trois-Pignons 3 400 hectares, Commanderie 2 200 hectares) et accentue le risque de propagation des incendies dès qu'un feu se déclare.
- Les plateaux recouverts de calcaire et de limons portaient jusqu'à récemment de belles futaies de chênes à sous-étage de hêtre, qui manifestent depuis une dizaine d'années des signes de dépérissement inquiétants sur près de 40 % des peuplements feuillus (chêne pédonculé et hêtre en priorité, mais dorénavant chêne rouvre également). Des arbres morts tombent régulièrement et sont abandonnés sur place, constituant des réserves de combustible, mais également des obstacles à la circulation des véhicules DFCI quand ils tombent sur les chemins, leur enlèvement pouvant être très long. Une autre réserve de combustible est constituée par les rémanents d'exploitation, laissés sur place, les houppiers étant sommairement démembrés, ainsi que les grumes laissées en dépôt le long des routes pendant plusieurs mois, voire définitivement abandonnées pour certaines d'entre elles.
- Les platières de grès et les chaos rocheux, domaine de la lande à bouleau et à callune, ont été colonisés par les pins sylvestres. Les bruyères, les genêts, les fougères qui sèchent rapidement en période de canicule s'embrasent très facilement et propagent les flammes dans les peuplements de pins

sylvestres. Ce sont ces peuplements qui ont été les plus touchés par les incendies de juillet et qui ont propagé les incendies de parcelle en parcelle, les cônes de pins jouant le rôle de bombes incendiaires.

Accès à la forêt

À compter du 22 août 2026, sur décision du préfet, 80 % de la forêt a été de nouveau accessible au public.

Les zones incendiées resteront fermées au public pendant plusieurs mois, ainsi qu'une zone de protection de 200 mètres les entourant, soit au total près de 4 000 hectares. La réouverture se fera progressivement, après sécurisation de 212 kilomètres de routes.

Ce qu'il faut retenir :

- Deux incendies ont parcouru plus de 2 000 hectares du massif de Fontainebleau, principalement dans des secteurs de rochers peuplés de pin sylvestre.
- Ils sont d'origine humaine, et leur ampleur inédite tient à des vents tournants, une sécheresse prolongée et des canicules qui ont rendu la végétation très combustible sur des sols sableux sans réserve d'eau.
- L'embroussaillage des lisières de villages et l'importance du bois mort ont également alimenté le feu.
- Une mobilisation exceptionnelle de moyens humains et matériels, notamment aériens, a été opérée.
- 4 000 hectares du massif resteront fermés au public pendant plusieurs mois.

